

prémunie contre les chances de décomposition. Quelque jour, prochain peut-être, M. Clemenceau se trouvera seul pour supporter le poids de l'autorité sociale. Alors, il aura une folle colère ; et il accablera d'invectives les hommes coupables de ne plus lui obéir ; comme il a outragé Dieu, contre lequel il s'est insurgé. Ce ne sera qu'un spectacle d'un moment ; et après, d'autres acteurs, pareils à M. Clemenceau, continueront à chercher les éléments de l'ordre dans le débordement des insanités.

Ainsi, on use les forces d'un peuple, même d'un peuple comme le nôtre, qui eut si longtemps l'instinct et l'amour de la vraie grandeur.

EUGÈNE TAVERNIER.

La presse catholique en Portugal

On écrit de Lisbonne à un journal de Paris :

« J'ai l'honneur de vous annoncer la fondation très prochaine à Lisbonne, et avec l'approbation de tous les évêques portugais, d'un journal catholique qui prendra le titre de *Portugal*. Ce qui se passe chez vous nous effraye et nous voulons nous prémunir pendant qu'il en est temps. »

La communion requise pour le gain d'une indulgence

D'après plusieurs décrets de la S. C. des Indulgences (1), on peut faire la Communion pour le gain d'une indulgence *dès la veille* du jour auquel est attachée cette indulgence, pourvu que l'on remplisse, le jour même de la fête, les autres conditions prescrites (visite, prières, etc.

Bibliographie

— *Valeur des Décisions Doctrinales et Disciplinaires du Saint-Siège : Syllabus ; Index ; Saint-Office ; Galilée*, par

(1) S. C. I. *decr.* 19 mai 1759 ; 12 juin 1822 ; 6 oct. 1870 ; cfr P. Moccheg., *coll. indulg.* n. 147 et 148 ; et *Revue*, avril 1906, p. 132, 1°.